



Employeur: _____

N° d'affiliation: _____

Annonce de sortie

Départ le (= fin du contrat de travail): _____

L'employeur confirme, que lors de la dissolution des rapports de travail, les dispositions du contrat de travail et les dispositions impératives du droit du travail (par ex. art. 336c CO) ont été respectées.

Informations relatives à la personne

No ass. soc.: _____

Langue: D F I

Nom: _____

Prénom: _____

Sexe: M F

Date de naissance: _____

Etat civil: célibataire

marié(e)

Partenariat enregistré

veuf/veuve

divorcé(e)

Partenariat dissous

Date de mariage ou d'enregistrement du partenariat ou de divorce: _____

Rue, no: _____

NPA: _____

Domicile: _____

Etat de santé

L'employeur déclare qu'au moment de la sortie, la personne à assurer est :

entièrement apte au travail pas entièrement apte au travail* invalide au sens de l'AI à ____%**

Si la personne assurée n'est pas entièrement apte au travail, veuillez toujours joindre les certificats médicaux correspondants et/ou les décomptes de l'assurance accident ou d'indemnités journalières maladie.

* Veuillez compléter la déclaration d'incapacité de travail
(nécessaire seulement si l'incapacité de travail a duré plus de 3 mois)

** Veuillez joindre la décision AI

Par sa signature, l'employeur confirme avoir annoncé toutes les mutations concernant la personne assurée. L'employeur assume les coûts et les conséquences qui résultent de la violation de l'obligation d'annoncer.

Lieu

Date

Timbre et signature de l'employeur

Lieu:

Date:

Signature de la personne assurée



Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Fondation institution supplétive LPP
Fondazione istituto collettore LPP

Confidentiel

Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Prévoyance LPP
Elias-Canetti-Strasse 2
Postfach
8050 Zürich

Confidentiel

Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Prévoyance LPP
Elias-Canetti-Strasse 2
Postfach
8050 Zürich

Nous vous remercions de joindre cette page de garde aux documents que vous nous renvoyez.

Veillez nous renvoyer vos documents sans les relier (pas de trombones, d'agrafes ni de scotch).

